Proposition de message aux familles

Mesdames, Messieurs,

J’ai le plaisir de vous annoncer que les élèves de 15 à 17 ans bénéficieront dès le mois de janvier d’un crédit pass Culture annuel, dans le cadre d’un dispositif porté par le ministère de l’Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture.

Ce crédit leur permet d’accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, concert, théâtre, billets d’entrée pour les musées, achat de livres ou de matériel beaux-arts, etc., dans les conditions suivantes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Âge | 15 ans | 16 ans | 17 ans |
| Crédit | 20 euros | 30 euros | 30 euros |
| Date d’ouverture des comptes pass Culture | A partir du 30 janvier 2022 | A partir du 20 janvier 2022 | A partir du 10 janvier 2022 |

Votre enfant a reçu son compte Educonnect élève. Il aura besoin de ce compte (identifiant et mot de passe) pour pouvoir justifier simplement de son identité et de son âge sur l’application pass Culture et recevoir son crédit.

Nous incitons chaque élève à activer dès à présent son compte Educonnect élève et à renseigner son mail afin de faciliter la récupération des codes en cas d’oubli :

[**https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr**](https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr/)

Par ailleurs, j’ai le plaisir de vous informer que notre établissement bénéficiera chaque année, pour les élèves [de 4ème et 3ème] [du lycée], de crédits supplémentaires pour organiser des activités d’éducation artistique et culturelle en groupe  et encadrées par des professeurs (visite de musée, sortie au théâtre, atelier de lecture ou écriture, intervention d’artistes …)

Ces deux volets du pass Culture permettront à nos enfants, avec l’aide des professeurs, de s’ouvrir progressivement à l’art et à la culture.

Nous souhaitons à nos élèves une belle découverte et pratique culturelle grâce à ce dispositif, en attendant qu’il bénéficie d’un crédit de 300 euros sur leur pass Culture, dès leur 18ème anniversaire.